



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 27/11/2017

ORDRE DU JOUR /

- * Rapport moral
- * Compte rendu financier
- * Rapport d'activité année 2017
- * Licences 2018 (Modifications)
- * Renouvellement et élection du comité directeur
- * Projet 2018
- * Questions diverses

1 - RAPPORT MORAL

Le rapport moral présenté par le Président Jacques MACOUIN est adopté à l'unanimité.

2 - COMPTE RENDU FINANCIER

Le compte rendu financier de l'exercice 2017 et la présentation de la trésorerie du club sont exposés par le trésorier Serge CABRIT. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

3 - RAPPORT D'ACTIVITE 2017

En l'absence du secrétaire, en raison de son déménagement, c'est Jacques MACOUIN qui présente le rapport d'activité, lequel est approuvé à l'unanimité.

4 - LICENCES 2018

Plusieurs modifications apparaissent pour la prise de licence en 2018.

Tout d'abord, trois types de licences possibles au niveau de la fédération :

- Vélo balade : ne nous concerne pas en Aveyron ;
- Vélo rando : pratique du cyclotourisme par excellence ;
- Vélo sport : pratique sportive du cyclisme avec participation à des cyclosporives par

exemple.

Ensuite formulaire d'adhésion au club à compléter et à signer ainsi que le questionnaire "Santé" dans certains cas pour la licence Vélo Rando.

Au niveau du cycloport villefranchois, deux formules de licences possibles :

1°) VELO RANDO : fourniture d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclotourisme de moins de 5 ans, document Allianz assurance complété, daté et signé, et, formulaire d'adhésion au club complété daté et signé.

(Joindre le chèque à l'ordre du cycloport villefranchois du montant correspondant à la formule choisie)

2°) VELO SPORT : Fourniture obligatoire tous les ans d'un certificat médical d'aptitude à la pratique **du cyclisme en Compétition**, formulaire d'adhésion au club dûment complété, daté et signé, et, document Allianz assurance complété, daté et signé.

(Joindre le chèque à l'ordre du cycloport villefranchois du montant correspondant à la formule choisie)

L'ensemble des pièces accompagnées du chèque doit être adressé à un membre du bureau avant le 31 décembre 2017.

5 - RENOUVELLEMENT et ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Jacques MACOUIN indique qu'il ne sera pas candidat au poste de Président pour la saison 2018, mais qu'il restera membre du comité directeur si l'assemblée le souhaite.

Jean Louis UTRILLA, secrétaire sortant, n'est plus sur Villefranche et ne sera plus membre du comité directeur.

Il est fait appel à l'ensemble des adhérents en vue de trouver des licenciés qui veuillent bien donner un peu de leur temps et qui acceptent d'intégrer le comité directeur.

Après discussion, la composition du comité directeur proposé au vote est la suivante :

BARTHELEMY Patrice - CABRIT Serge - CASSAN Roland - CAYLA GASTON - CLAUZEL François
COUYBES Marc - DONNADIEU Luc - ESTIVAL Francis - FOULON Michel - GILLES Philippe
JAMMES René - MACOUIN Jacques - MARTY Yves - TOURNIER Guilhem.

Cette liste est élue à l'unanimité.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Le Secrétaire